

Humour/Trois questions à...

...Omar Défunzu Onguengué : "Je pense qu'on n'a pas été ridicules"

Propos recueillis par C.O.  
Libreville/Gabon

**L'union.** Manitou et vous étiez invités récemment par l'humoriste international Jamel Debbouz à la 5e édition du Festival de Marrakech du rire, au Maroc. Pourquoi vous, quand on sait que le Gabon recèle actuellement d'une pléthore d'humoristes ?

**Omar Défunzu Onguengué :** *Manitou et moi, sommes allés au Festival du rire à Marrakech dans le cadre de la scène africaine qui a été proposée par Direct-Prod d'Edgard Yonkeu et validée par Jamel Debbouz de Marrakech du rire. Cela a été une phase expérimentale. Pour répondre à votre question, je rappelle que nous avons fait la première partie du spectacle de Jamel Debbouz en avril 2013 ici à Libreville. À l'issue de celui-ci, il nous a fait la promesse, Manitou et moi, de nous faire participer à ce festival. Mais bien avant cela, il m'a fait participer, durant la même année 2013, à la Scène internationale africaine des jeunes talents. Mais je crois que notre invitation au Marrakech du rire a été motivée par notre prestation lors de son passage à Libreville.*

*Puisqu'il n'a pas eu le temps de faire les pré-sélections. Il a dû s'appuyer sur les humoristes qu'il a vus lors de son passage en Afrique.*

**Que reprenez-vous alors de votre séjour à Marrakech ?**

*Au niveau de l'organisation, que j'ai d'ailleurs connue en 2013, c'est un dispositif bien huilé et bien détaillé. S'agissant de l'ambiance, elle était très bonne. Sauf que nous nous sommes retrouvés face à un public arabe. Et n'ayant pas eu le temps d'adapter nos sketches à leur environnement, le rythme n'a pas bien suivi. Parce que le temps que le public prend pour comprendre la vanne présentée, nous étions déjà dans une autre vanne. C'est pas que les gens n'ont pas rigolé, bien au contraire. L'une des preuves, c'est qu'ils nous ont beaucoup félicités à la fin de nos prestations. Mais nous-mêmes, connaissant notre travail, et par rapport à ce à quoi on s'attendait à faire, je trouve que j'ai été en dessous de ce que j'ai fait en 2013. Et je pense qu'on n'a pas été ridicules non plus. Nous avons presté comme tout le monde. D'ailleurs, pour avoir assisté à la soirée de gala, il y a un humoriste français très connu, qui a eu ce même problème. C'est-à-dire que, n'ayant pas adapté son sketch à l'environnement, le public a eu du mal à comprendre*



Les deux humoristes, Manitou (g.) et Omar Défunzu Onguengué préparent actuellement de nombreux spectacles.

*et les gens le verront certainement dans le film du Festival de gala Jamel Debbouz. Je tiens aussi à préciser que par rapport à la rumeur qui court que Manitou et moi étions obligés de faire fusion pour presté en duo, je dis non ! Chacun a eu son timing pour jouer à son tour. D'ailleurs, non seulement nous n'avons pas l'habitude de jouer ensemble, mais aussi n'avons pas un répertoire commun. Ce n'est donc pas au Maroc que nous allions improviser, dans ce laps de temps que nous avions.*

**L'opinion sait que Manitou et vous êtes très sollicités ces derniers temps. Quels sont vos projets à l'orée des grandes vacances scolaires ?**

*Je suis en scène le 3 juillet prochain au cinéma Le Komo, à partir de 20h30. Ce spectacle s'intitule "Monsieur le président". Un spectacle qui sera une revue de mon répertoire de ces dernières années, et sur les sujets chauds de l'actualité. A partir de fin juillet jusqu'en décembre, je participerai à plusieurs festivals sur le continent : Kinshasa, Cotonou, Abidjan... Par contre, le Festival du rire national pourrait ne pas avoir lieu cette année. Faut de moyens, nous n'arrivons pas à tenir le rythme. Si nous pouvons avoir des partenaires internationaux pour nous aider à réaliser, en 2016, cet événement que tous les Gabonais attendent chaque année, ce serait une très bonne chose. Je réalise également plusieurs autres productions de divertissements avec ma boîte odo.com, que nous proposons aux chaînes de télévisions. Quant à Manitou, il travaille sur la sortie de son 3e DVD, qui sera dans les bacs en juillet prochain. Puis, il se rendra en Afrique du Sud avec le rappeur Mauvaizalaine. Ils y animeront une soirée gabonaise, sur invitation des Gabonais du pays de Mandela.*

Santé/Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul)  
Bilan satisfaisant, malgré quelques manquements

C.G.K  
Libreville/Gabon

*Tenus sous la houlette de son président, Mme Bikissa Nembé, et en présence du secrétaire général du ministère de la Santé, et de plusieurs directeurs généraux des structures sous tutelle (Chul, Cnamgs, CNSS, etc.), les travaux de ce conseil ont permis d'établir les comptes de l'exercice 2014.*



La PCA, Mme Alice Bikissa Nembé, lors des travaux.

LE Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul) a tenu récemment son conseil d'administration, dont l'ordre du jour portait sur la présentation, en vue de son adoption, du rapport d'activités pour le compte de l'exercice 2014. Au titre des ressources humaines, le rapport fait état d'un effectif global de 1377 personnels dont plus de 1000 fonctionnaires. On y dénombre 158 médecins, 768 personnels paramédicaux (infirmiers d'État, infirmiers assistants, sages-femmes et autres agents), 122 personnels administratifs et 329 agents de la main d'œuvre non permanente (MONP) dont 231 sont payés par crédits délégués.



Une vue des membres du Conseil d'administration, dont les directeurs généraux des administrations sous tutelle du ministère de la Santé.

L'activité médico-chirurgicale a une capacité de 422 lits répartis comme suit : 49 pour le service des urgences, 43 pour la pédiatrie et 81 à la chirurgie. 95 autres lits sont affectés à la maternité, 23 à la gynécologie, 119 à la médecine et 12 au service de réanimation. Parallèlement, en 2014, le Chul a enregistré 9 909 accouchements dont 1343 césariennes contre 1096 en 2013. Mais l'activité chirurgicale connaît quelques difficultés dans son fonctionnement, à cause de l'insuffisance du personnel qualifié, des difficultés de fon-

ctionnalité du bloc des urgences, de la carence de médicaments anesthésiques, sans oublier les problèmes techniques au bloc C, à l'origine, en partie, du faible nombre d'interventions chirurgicales. L'activité biochimique fonctionne aussi cahin-caha. Et pour cause, le scanner est en panne depuis 2013, l'automate de biochimie est sans cesse hors service. De même que l'incinérateur qui est en dysfonctionnement permanent depuis son acquisition. Il est d'ailleurs difficile d'y remédier, aucun chapitre budgétaire n'ayant été prévu pour la maintenance. L'an dernier, le budget prévisionnel du Centre hospitalier

universitaire de Libreville s'élevait à 2 milliards 489 millions 781 880 francs, contre 3 milliards 642 millions 227 281 francs en 2013. Soit une diminution de près de 1 milliard 153 millions de francs, équivalant à 31,64%. Les fonds propres ont connu un excédent de 4,45% par rapport à l'exercice précédent (2 milliards 360 millions 077 074 francs). Au 31 décembre 2014, près de 500 millions étaient attendus de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) au titre de l'exercice écoulé. Il ne resterait plus que 180 millions de francs à recouvrer. Quant au budget d'investissement, estimé à la somme des

343 millions 435 759 francs, 277 millions 389 528 francs de cette somme ont été exécutés. Le Conseil d'administration s'est réjoui du bilan écoulé. Toutefois, il a relevé un certain

nombre de manquements : « insuffisance des ressources, irrégularité des approvisionnements et des règlements, la faiblesse des investissements, la faible cotation des actes et des

difficultés liées à la prise en charge des urgences vitales ». Ce qui constitue un sérieux frein au bon fonctionnement des services de cet établissement sanitaire.



**DIRECTION GENERALE**  
**COMMUNIQUE**  
**PROCEDURE DE DECLARATION TRIMESTRIELLE DES SALAIRES**

Dans le cadre de l'amélioration de ses activités, la CNSS vient de procéder au changement de son système d'information.

A cet effet, la CNSS rappelle aux Employeurs que la transmission de la Déclaration Trimestrielle des Salaires (DTS) se fait en ligne, via son site Web [www.cnss.ga](http://www.cnss.ga) et que seules les déclarations respectant la structure des formats (Excel et Txt) disponibles sur cette plateforme seront prises en compte.

Par ailleurs, les entreprises ne disposant pas de **Numéros Assurés** et **Mot de passe confidentiel** CNSS sont priées de se rapprocher de nos guichets pour s'en en procurer.

En conséquence à ce qui précède, **toute demande incomplète, mal renseignée ou faite sur tout autre support, sera purement et simplement rejetée.**

Fait à Libreville le 11 Juin 2015.

**Le Directeur Général**  
  
**Dr. Désiré LASSEGUE**

 1432

Boulevard de l'Indépendance • BP 104 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 01 79 52 00 • Fax : (+241) 01 79 64 22  
[www.cnss.ga](http://www.cnss.ga) • Centre d'appels : 1432